

**Commune de GEISHOUSE****PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GEISHOUSE****Séance du 18 décembre 2020 à 20 h**

Sous la présidence de M. Claude KIRCHHOFFER, Maire.

M. le Maire ouvre cette séance et souhaite la bienvenue à tous les membres.

M. le Maire constate que le quorum est atteint pour délibérer valablement.

<u>Nombre de conseillers élus :</u>	11
<u>Nombre de conseillers en exercice :</u>	11
<u>Nombre de conseillers présents :</u>	8 + 3 pouvoir

Conseillers présents :

Mme et MM. Gérard FOURNIER, Pierre-Edouard KORNACKER, adjoints

Mmes et MM. Caroline ZUSSY TOUPIOL, Christiane ZUSSY. Alexis GENG, Fabrice EHLINGER, Pascal STUTZMANN, conseillers municipaux

Conseillers absents :

Mme Elodie ENGLER-GASS, adjointe (pouvoir à Pascal STUTZMANN) - Jean-Paul GRUNEWALD (pouvoir à Gérard FOURNIER) , Josiane HIMMELSPACH (pouvoir à Caroline ZUSSY-TOUPIOL) –

Secrétaire de séance :

M. Alexis GENG, assistée de Mme Aline MUNSCH, secrétaire de mairie.

***Ordre du jour :***

- 
- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2020*
  - 2. Modification des statuts de la Brigade Verte*
  - 3. Autorisation de liquider des dépenses d'investissement en 2021 avant le vote du budget primitif*
  - 4. Plan des itinéraires de trail et de marche nordique*
  - 5. Etat de prévision des coupes de bois & Programme des travaux d'exploitation 2021*
  - 6. Approbation état d'assiette 2022 –*
  - 7. Transport scolaire*
  - 8. Divers*

Avant d'ouvrir la séance du conseil municipal, M. le Maire a adressé ses vives félicitations à l'équipe en charge des décorations de Noël mises en place dans le village.

**Point n° 1 de l'ordre du jour :****Observations éventuelles procès-verbal de la séance du 16 octobre 2020 :**

Le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2020, dont une copie intégrale a été adressée à tous les conseillers municipaux, a été publié par voie d'affichage et est visible sur le site internet de la Commune.

Il est approuvé à l'unanimité des membres présents à ladite séance et est signé.

**Point n° 2 – MODIFICATION DES STATUTS DE LA BRIGADE VERTE (modification adresse du siège)**

M. le Maire fait part à l'assemblée du courrier du Président du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux rappelant que la Commune adhère à la Brigade Verte et que les statuts ont fait l'objet d'une modification le 30 septembre dernier lors de la tenue de la dernière réunion du Comité Syndical.

Il a ainsi été proposé au Comité syndical, lors de cette séance, la modification des statuts actuels, qui a été acceptée, qui portait sur la **modification de l'adresse du siège**

**Article 4 : Siège du Syndicat**

Son siège est fixé dans l'immeuble :

Situé 92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68360 SOULTZ

En application des dispositions des articles L5211-17 et 20 du CGCT, il appartient à chacune des Collectivités (Communes ou Groupements) adhérant au Syndicat Mixte de se prononcer dans un délai de 3 mois sur ces modifications statutaires, l'absence de réponse dans le délai imparti étant considérée comme avis favorable.

M. le Maire invite donc le Conseil à délibérer sur cette modification statutaire et à prendre acte.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts ci-dessus.

**Point n° 3 – AUTORISATION DE LIQUIDER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2021 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Le vote du budget primitif peut intervenir jusqu'au 30 avril 2021 et se fait traditionnellement vers la fin du premier trimestre, dès lors que la plupart des circulaires budgétaires sont parues et dotations de l'Etat connues.

Dans le cas où le budget d'une collectivité n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, il n'est pas possible de mandater des dépenses d'investissement en dehors des dépenses

afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

Toutefois, l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation doit préciser le montant et l'affectation du crédit.

Cette façon de procéder est conforme aux dispositions de l'article 15 de la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation.

Aussi, M. le Maire propose au Conseil Municipal de voter dès à présent des crédits qui seront intégrés au budget primitif 2021, afin de permettre l'engagement et le paiement, en début d'année, d'un certain nombre d'opérations diverses. Ce faisant, il sera possible d'étaler d'une façon réaliste, sur l'année 2021, l'exécution du programme d'investissement retenu en acquisition et travaux.

Montant budgétisé – dépenses d'investissement 2020 : **118 606,47 €** (hors chapitre 16 remboursement d'emprunts).

M. le Maire propose de faire application de cet article à hauteur de **29 651,61 €** (25 % de 118 606,47 €) et d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2021 et d'en assurer le financement au moyen de recettes appropriées.

CHAPITRE	LIBELLE	BUDGET 2020	Proposition
21	Comptes		
	2111 terrains nus	2000,00	500,00
	21318 Autres bâtiments publics	20000,00	5000,00
	2151 Réseaux de voirie	30000,00	7500,00
	2188 Autres immo corporelles	13606,47	3401,61
23	Comptes		
	2312 Aménagements de terrains	53000,00	13250,00
	TOTAL	118 606,47	29651,61

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve – à l'unanimité – la proposition de M. le Maire, dans les conditions exposées ci-dessus.

**Point n° 4 – PLAN DES ITINERAIRES DE TRAIL ET DE MARCHE NORDIQUE**

M. le Maire informe l'assemblée de la création d'itinéraires de trail et de marche nordique (marche santé) à l'échelle des Hautes Vosges d'Alsace.

A l'issue de la réunion du bureau communautaire il est demandé aux communes de valider ces itinéraires. Un seul itinéraire concerne Geishouse, le tracé « Goldbach-Haag ».

M. le Maire précise que ces tracés empruntent majoritairement les sentiers balisés du Club Vosgien (qui n'aurait pas été consulté) et que toute manifestation est soumise à autorisation préfectorale et un avis est demandé aux communes concernées. Toutefois, M. le Maire souhaiterait limiter le nombre de coureurs et privilégier les marcheurs.

Interventions de M. Fabrice EHLINGER qui se demande pourquoi le départ n'a pas été prévu à Geishouse et de M. Alexis GENG qui demande le rôle du Club Vosgien.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire, le conseil municipal, approuve, à l'unanimité le plan des itinéraires de trail et de marche santé « Goldbach-Haag » sur le ban de la commune de Geishouse.

**Point n° 5 – ETAT DE PREVISION DES COUPES DE BOIS & PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION 2021**

M. le Maire évoque la situation du marché du bois très tendu en raison de divers facteurs, dont la COVID 19 et la sécheresse induisant du bois scolyté.

**1. L'Etat de Prévision des Coupes de bois 2021**

En raison de la COVID 19 le programme d'état des prévisions des coupes est très restreint. En effet, notre agent forestier M. SIMON veut rester prudent et nous a donc transmis un état succinct. Comme à son habitude, M. SIMON ne réalisera les coupes qu'après avoir pressenti un acquéreur.

Sont cependant prévues des coupes en parcelles 9.c2 et 10.c2, des chablis divers et bois de chauffage, devant générer une recette brute de 25 345,00 €, et une recette nette de 6 444,00 € (frais personnel, débardage déduits).

Le bilan net prévisionnel étant de **4 261,00 €** après déduction des frais de maîtrise d'œuvre de l'ONF et d'assistance à la gestion de la main-d'œuvre.

**2. Le Devis de Travaux 2021**

En entretien **6140,00 €** HT, dont

- |   |           |
|---|-----------|
| ○ Dégagement plantations  | 2450,00 € |
| ○ Entretien renvois d'eau   | 1230,00 € |
| ○ Sécurité du public et protection des milieux (sécurisation sentier du Grand Ballon) | 1230,00 € |
| ○ Débardage bois St Jean  | 1230,00 € |

Après examen de l'état de prévision des coupes de bois 2021 et du devis de travaux 2021, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver l'état prévisionnel des coupes de bois 2021
- D'approuver le programme des travaux 2021.

Pierre-Edouard KORNACKER précise que le cours moyen de vente du bois est de 39.- €/m3 mais rapporte aujourd'hui moins de 30.- €/m3.

M. le Maire s'accorde qu'il faudrait demander à M. SIMON, afin de minimiser les pertes financières de la commune, d'essayer de vendre du bois même en dessous du prix du marché pour garantir une recette nette positive minimale.

#### **Point n° 6 – APPROBATION ETAT D'ASSIETTE 2022**

L'ONF établit annuellement pour toutes les forêts relevant du régime forestier un « état d'assiette des coupes » qui fixe la liste des parcelles devant être martelées au cours de l'année à venir. Il est établi sur la base de « l'aménagement forestier » (document prévisionnel sur 20 ans).

Il s'agit d'une base pour l'Etat de Prévision des Coupes de l'année 2022 et pourra être revu lors de l'approbation de cet EPC début 2022 par le conseil municipal.

Sont proposées le martelage des parcelles : 20b, Ec1, Fc1, 28.b2

M. le maire précise que ces coupes se font essentiellement du côté Haag et Bessay.

Après examen, le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'état d'assiette 2022.

#### **Point n° 7 – TRANSPORT SCOLAIRE**

La commune demande une participation forfaitaire (90.- € pour l'année scolaire) aux familles d'enfants de + de 16 ans pour le transport scolaire. Or, en raison de la COVID 19, ce transport a été perturbé - voire supprimé - durant la période de confinement. M. le Maire rappelle que le transport concerne 5 élèves de + de 16 ans et que la facture de la communauté des communes s'élève à 404,88 €, soit 80,98 €/élève.

Au vu des factures émises par la Communauté des Communes et après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, propose de rembourser la somme de 10.- €/enfant pour l'année scolaire 2019/2020.

#### **POINT n° 8 – DIVERS ET COMMUNICATIONS**

- **Référent Climat du Pays Thur Doller**
  - ✓ M. Alexis GENG intègre le réseau des « référents climat »
- **Comptes rendus des réunions de la communauté des communes**
  - ✓ 1<sup>ère</sup> réunion de la commission tourisme – présentation de l'Office de Tourisme et tour de table

- ✓ Les comptes rendus concernant l'eau & l'assainissement sont transmis régulièrement aux membres du conseil municipal par Gérard FOURNIER qui rappelle que le comité consultatif donne des idées qui sont soumises aux réunions du bureau de la communauté des communes et validées en séance communautaire.
  - Il informe les conseillers
    - du report des visites prévues par la SM4 en raison de la COVID 19
    - de la réception du rapport concernant les tertres (copie transmise aux conseillers)
    - de l'avancement du chantier du réservoir qui a pris 1 mois ½ de retard dus à des malfaçons – prochaine réunion en mars 2021
- ✓ Comité consultatif économique en charge des 4 friches industrielles (Husseren-Wesserling – Malmerspach – SAIC Velcorex à Saint-Amarin – Hydra à Moosch)
- ✓ Réunion périscolaire – 2 sites au lieu de 4 – à l'essai pendant 6 mois
- ✓ Syndicat Mixte Thur Doller – Financement possible pour les communes de moins de 500 ha
- ✓ Parc des Ballons – apporterait un support technique dans le cadre de l'appel à projets du Conseil des jeunes
- ✓ Comité consultatif Sports et Loisirs (Fabrice) – Piscine vieillissante
- **Urbanisme**
  - ✓ 1 permis de construire
  - ✓ 1 déclaration préalable
  - ✓ M. le Maire communique également un projet de construction chemin de la Butte et informe l'assemblée de l'obtention d'un avis favorable pour l'assainissement non collectif (ANC) de la maison des époux CLEMENT et propose de reprendre contact avec eux courant janvier concernant le projet de stationnement pour l'église.
- **Travaux en cours**
  - ✓ Les travaux de défrichage dans le cadre de l'amélioration pastorale ont débuté.
- **Presbytère**
  - ✓ Visite avec Alexis – architecte com.com – priorité dans les subventions – avant de poursuivre lancer une réflexion – possibilité de subv. 50 % (ACTEE ou chantier participatif).
- **Réunion présidents de sociétés en vue du calendrier des manifestations 2021**
  - ✓ 16 janvier à 10 h – Salle Bramaly
  - ✓ M. le maire souhaiterait qu'une manifestation (expo photo, etc..) soit organisée conjointement avec la commune et les associations locales.
- **Projet conseil des jeunes**
  - ✓ Caroline informe les conseillers de la transmission du dossier monté par les jeunes dans le cadre d'un appel à projet pour la création d'un sentier ludique et pédagogique d'environ 3 km - jeu de questions-réponses sur 4 milieux sur la faune et la flore - transmis pour acceptation au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.
- **Bûcher 2021**
  - ✓ Proposer la construction aux jeunes
  - ✓ AGSP
- **Bulletin communal**
  - ✓ prochaine parution fin février début mars 2021.

- **Questionnaire tourisme**
  - ✓ env. 75 réponses sur 300 questionnaires transmis – Le retour de l'étude des questionnaires par les étudiantes est prévu courant janvier.
- **Vœux**
  - ✓ M. le Maire souhaiterait organiser une cérémonie des vœux, si les conditions sanitaires le permettent, courant janvier 2021.
- **Prochaines réunions du conseil municipal**
  - ✓ 15 janvier 2021
  - ✓ 22 janvier 2021 – Commission budgétaire
  - ✓ 19 février 2021 – Commission budgétaire
  - ✓ 26 mars 2021 – Conseil municipal

**Intervention de M. Gérard FOURNIER** – *L'association « Culture et Loisirs » propose de rendre hommage à Anne-Marie ZUSSY en baptisant le terrain de pétanque « Terrain de pétanque Anne Marie Zussy ». M. le maire propose qu'une salle du « Bramaly » soit nommée « Salle Anne Marie ZUSSY ». Cette proposition reste à valider par la famille.*

**Fin de la séance : 22 h 50.**